**CHARTE**

**(cf. Art. 6 Statuts)**

**ASSOCIATION « Futurecole»**

***UNE ECOLE DE LA VIE… POUR LA VIE***

But :

Donner à l’école les moyens de respecter et d’appliquer les buts, les finalités et les objectifs de l’école publique contenus dans la

**Déclaration de la Conférence intercantonale de l’instruction publique de la**

**Suisse romande et du Tessin (CIIP),**

**relative aux finalités et objectifs de l’Ecole publique**

**du 30 janvier 2003**

« L’Ecole publique assume une mission globale et générale de formation qui intègre des tâches d’éducation et d’instruction permettant à tous les élèves **d’apprendre, et d’apprendre à apprendre** afin de devenir apte à poursuivre leur formation tout au long de leur vie. »

En référence aux principes de l’école publique compris dans la Déclaration susmentionnée, le but de l’association est d’aller **avec** l’école pour offrir aux élèves de meilleures conditions pour apprendre et aux enseignants pour enseigner, ainsi qu’aux parents pour accompagner leurs enfants dans les apprentissages scolaires. Par conséquent, elle se préoccupe essentiellement de la mise en œuvre notamment des aspects suivants :

1. **« Le respect de la personne » ;**
2. **« Les droits et devoirs** de la personne humaine ainsi que **les droits de l’enfant »** ;
3. **« Le principe de l’éducabilité**, qui suppose que chacun est en mesure d’apprendre si les conditions lui sont favorables et que l’enseignant, l’élève et l’environnement y

contribuent. » Ce qu’un enfant peut apprendre, les autres enfants le peuvent également si on les place dans des conditions adaptées.

1. **« Les principes de l’égalité et de l’équité**, assurant à chaque élève les possibilités et

moyens de formation correspondant à ses besoins. »

**Mots-clés :**

**Evaluation. Evaluation formative. Evaluation par objectifs, Différenciation. Individualisation des parcours de formation. Intégration. Inclusion.**

A cet effet,

* « Elle se préoccupe de susciter, d’alimenter et d’entretenir **le goût d’apprendre »…et le plaisir de connaître** ;
* « Elle soutient l’apprentissage et met en place des conditions favorables » ;
* « Elle différencie ses démarches pédagogiques selon les dispositions intellectuelles et

affectives des élèves » : mise en œuvre de la **différenciation pédagogique, de l’intégration dans la prise en compte des différences**, **de l’individualisation des parcours de formation.** Des enfants différents peuvent par des cheminements différents atteindre les objectifs du programme de base ;

* « Elle affirme que l’évaluation est indissociable de l’apprentissage en tant qu’instrument de la régulation du progrès de chaque élève »: application prioritaire d’une **évaluation formative** en référence aux objectifs poursuivis :**communication facilitée, différenciation, étayage des apprentissages**;
* Elle favorise la réussite et la promotion des élèves ;
* Elle développe les compétences que nécessite le « vivre-ensemble », par conséquent « …le respect des règles de la vie en communauté » ;
* Elle favorise «… le développement du sens de la responsabilité à l’égard de soi-même, d’autrui et de l’environnement, de la solidarité, de la tolérance et de l’esprit de coopération ; » Elaboration d’une pensée, recherche d’arguments dans le débat d’idées, écoute de l’autre sans jugement, acceptation d’un point de vue différent sans rupture de communication… ;
* Elle entraîne les élèves à la coopération, la gestion des émotions, l’acceptation des frustrations (le QE : Quotient Emotionnel) ;
* « Elle entraîne la réflexion…, la collaboration…, la communication…, la démarche critique…, la pensée créatrice… », l’imagination;
* « Elle favorise la collaboration entre les familles et l’école de manière à privilégier la complémentarité des actions éducatives… ».

En complément aux références en lien avec la Déclaration de la CIIP :

* Elle prend en compte les données de la recherche en sciences de l'éducation (la pédagogie, la psychologie, la sociologie, la philosophie).
* Elle se réfère aux apports des travaux issus des neuro-sciences en ce qui concerne, notamment les troubles "dys", le HPI, le TDAH, ... les troubles du comportement, les dysfonctionnements de la mémoire, les fonctions indispensables aux apprentissages, la motivation ...  recherches  qui donnent des pistes de compréhension et d'action.

**Au cœur de la réussite et de l’échec à l’école, il y a l’évaluation. Par conséquent, les travaux, les études, les démarches pédagogiques, … qui s’y rapportent sont au centre des préoccupations de l’Association.**

**A cet effet, elle informe, organise des rencontres, des conférences, des ateliers…**

**ASSOCIATION « FUTURECOLE »**

Le groupe d’initiative du projet

*Manuella Salamin, Pierre Vianin, Patrick Briguet, Philippe Theytaz*

 *(Nov. 2022)*